

Règlement Championnat Régional Ufolep CycloSPORT

Dimanche 26 Juin 2016

Championnat Régional
CYCLOSPORT UFOLEP
À Varilhes dans l'Ariège



Règlement de l'épreuve

Les Championnats Régionaux Cycloport sur route 2016 de l'UFOLEP Midi-Pyrénées seront organisés le dimanche 26 juin 2016 à Varilhes (Ariège) sur un circuit légèrement vallonné, d'une longueur de 10,200 km.

Ils seront placés sous le contrôle de la commission départementale et Régionale de l'UFOLEP Cycloport.

Le Règlement national Cycloport UFOLEP, seul texte en vigueur, sera appliqué lors de ces championnats. Les commissaires Régionaux, Départementaux et Nationaux présents assureront le bon déroulement de cette épreuve et veilleront à l'application du Règlement. Ils seront seuls juges en cas de litige ou de réclamation.

Conditions de participation au championnat régional :

Un coureur pour participer au Championnat Régional doit avoir participé au Championnat Départemental de son Département s'il y en a un ou s'il n'y en a pas, avoir participé à un Championnat officiel d'un autre Département de la Région. Cependant des dérogations pourront être accordées, en cas d'absence au Championnat Départemental, pour raisons exceptionnelles. Elles devront obligatoirement être signées par la ou le Président du Comité Départemental. (Voir fiche mise en place par la CN). ATTENTION : Aucun engagement ne sera enregistré sur place le jour de l'épreuve. La feuille d'engagement doit nous parvenir avant :

le 22 Juin 2016.



Déroulement de l'épreuve

Les dossards seront retirés individuellement à partir de 11h00, sur présentation de la licence, du carton cycloport et du certificat médical de surclassement pour les jeunes surclassés. À chaque retrait, il sera demandé au compétiteur d'émarger la feuille d'engagement. Les dossards seront portés du côté droit au niveau des poches, et fixés par 4 épingles non fournies.

En cas d'absence pas de remboursement de l'engagement.

Les classements seront réalisés par les juges d'arrivée et avec l'aide de caméra et tablettes. Un cycliste n'ayant pas son dossard visible ne sera donc pas classé. Il est également rappelé à tous les coureurs **une interdiction formelle, dans un sens comme dans l'autre, de passer sur la ligne départ / arrivée en dehors de son épreuve ou après son arrivée.**

Restitution du dossard, chaque coureur devra restituer son dossard dès la fin de son épreuve pour pouvoir récupérer sa licence et son carton.

Le port de la tenue officielle du club d'appartenance est obligatoire pendant la compétition, et, pour les lauréats, lors de la cérémonie protocolaire.



Les catégories jeunes seront soumises au contrôle des braquets lors de l'appel avant le départ et à l'arrivée pour les trois premiers.

L'échauffement sur le circuit du championnat ne sera pas autorisé durant le déroulement des épreuves sous peine de disqualification. Les engagés doivent se présenter à l'appel, 15 Minutes avant l'heure de départ.

Tout engagé absent au moment de l'appel sera placé sur la dernière ligne. Afin de clôturer correctement le classement des derniers coureurs sur les catégories du premier départ à 13 h 00, l'appel des catégories pour le deuxième départ à 15 h 15, sera réalisé hors circuit dans le sas.

Pour chaque départ, un véhicule officiel ouvrira la course. Chaque peloton sera également précédé d'une voiture ouvreuse. Des motos seront présentes aussi pour assurer la sécurité des coureurs.

Le code de la route devra être scrupuleusement respecté par tous.

En cas d'abandon, le concurrent devra retirer son dossard, et se signaler au podium d'arrivée.

Les véhicules non accrédités seront interdits sur le circuit.

A l'exception du dernier tronçon qui suit la ligne d'arrivée (aucune circulation autorisée dans le sens inverse) les coureurs circuleront sur la partie droite de la chaussée sur l'ensemble du circuit. Les signaleurs de notre organisation feront le maximum pour diriger les véhicules dans le sens de la circulation des coureurs.

Les riverains du circuit de cette épreuve seront tous informés de l'existence de cette manifestation au travers d'une note les invitant à circuler dans le sens de l'épreuve.

Jeunes surclassés ou double licenciés UFOLEP/FFC

Règlement 2016

Le surclassement des jeunes de 12 ans et avant est interdit.

Un jeune surclassé doit être en possession d'un certificat médical de surclassement.

Pour le surclassement des jeunes masculin et jeunes féminines (application du règlement National).

Braquets :

Jeunes masculins et féminines 13/14 ans 7,01 m

Jeunes masculins et féminines 15/16 ans 7,67 m

Tarif des engagements Adultes :

Masculins et Féminins 8 euros

Jeunes : Masculins et Féminins 4 euros (de 13/ 14 -15 /16 ans)



FEUILLE D'ENGAGEMENT POUR CHAMPIONNAT REGIONAL 2016

Nom du Club :

Département :

Numéro de Tél : _____

[illegible]

Engagements jeunes 13/14 et 15/16, 4 €uros x _____ = _____ €uros

Engagements Adultes : 8 Euros x _____ = _____ Euros

TOTAL= _____ Euros

Le chèque sera libellé à l'ordre de : Camarade Sports et Loisirs

Le chèque et la feuille d'engagement, seront envoyés avant le 22 Juin 2016, à l'adresse suivante :

Mr GAYCHET Robert , Chalet Al Viento, La font del Fer 09290 CAMA RADE